

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné en vertu de l'article 163 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q. chapitre 1-13.3) que le Conseil d'administration, du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tiendra une séance extraordinaire le mardi 27 février 2024 à 18 h 30 au 331, rue du Couvent à Maniwaki au cours de laquelle les sujets suivants feront l'objet des délibérations :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire
3. Aménagement d'une classe de maternelle (MDB-065M) et d'une classe de cuisine (MDB-065N)
4. Clôture de la séance

Donné à Maniwaki,
Ce 23^e jour de février 2024



Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général